

HIVER 2010

Midis du CIEQ

Jeudi 1^{er} avril 2010 à 12h

Pavillon Charles-De Koninck
Local 3244

Une conférence d'Éric Wenzel

Maître de conférences en histoire du droit et des institutions,
Université d'Avignon (France), professeur invité au Département
d'histoire, Université Laval et chercheur invité au CIEQ

ciéq Centre
interuniversitaire
d'études québécoises



N'hésitez pas à consulter la section « Activités » sur le site Web du CIEQ – www.cieq.ca

Rendre la justice en Nouvelle-France : magistrats et société coloniale (1670-1760)

Une perspective de recherche

La Nouvelle-France est en principe soumise à l'ordonnance criminelle de 1670, qui définit la procédure à suivre en matière de lutte contre les délits et les crimes. Se pose alors l'éventuel problème d'appliquer des normes juridiques fondées en Métropole à une réalité coloniale différente sur bien des aspects (sociaux, géographiques, formes spécifiques d'infractions, juridiques avec le rôle du Conseil souverain comme créateur de règles provinciales, etc.). L'historien doit alors se poser la question de la réalité de l'administration de la justice pénale par les magistrats et le personnel auxiliaire (clergé, interprètes), sans oublier la participation des justiciables.

Entrée libre. Bienvenue à toutes et à tous !

Crédits iconographiques :

1 *L'ouverture du Conseil souverain*, Charles Huot [détail]
© Assemblée nationale du Québec.